

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Cécile DELATTRE
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2019/152 - 33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés
SDAGV - Proposition de reconduction du cofinancement d'une
action de médiation concernant les grands passages de gens
du voyage et approbation des termes du projet de convention à
intervenir avec l'association AVA habitat et nomadisme**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de reconduire le cofinancement avec l'Etat d'une action de médiation concernant les grands passages de gens du voyage en attribuant une subvention de 15 200 € à AVA habitat et nomadisme ;
- approuve en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes du projet de convention d'attribution de subvention à conclure entre l'association « AVA habitat et nomadisme » et le Département ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1125974-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 14/05/19